BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1425

77 – SEINE-ET-MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX

Ventes et cessions

130 416 928 RCS Meaux.
SPFPL MUELLER GE.
Forme : Société de participations financières de professions libérales à forme de S.A.S. (à associé unique).
Capital : 1000 EUR.
Adresse : 56, rue Saint-Laurent, 77400 Lagny-sur-Marne.
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au BODACC relatif au projet commun de scission nationale Société scindée : Société de Participations Financières de Géomètres Experts Deneu-Mueller Société de participations financières de professions libérales à forme de SAS Au capital de 3.000 euros Siège social : 56, rue Saint Laurent, 77400 Lagny-sur-Marne 834 120 834 RCS Meaux Sociétés bénéficiaires de la scission : Société bénéficiaire 1 : SPFPL DENEU GE Société de participations financières de professions libérales à forme de SAS à associé unique Au capital de 1.000 euros Siège social : 56, rue Saint Laurent, 77400 Lagny-sur-Marne 130 405 020 RCS Meaux Société bénéficiaire 2 : SPFPL MUELLER GE Société de participations financières de professions libérales à forme de SAS à associé unique Au capital de 1.000 euros Siège social : 56, rue Saint Laurent, 77400 Lagny-sur-Marne 130 416 928 RCS Meaux Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société SPFPL DENEU GE est prévue : Actif : 639.729,50 euros Passif : 214 euros Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société SPFPL MUELLER GE est prévue : Actif : 639.729,50 euros Passif : 214 euros Rapport d'échange des droits sociaux : le rapport d'échange est fixé à 213 actions de la Société SPFPL DENEU GE pour 1 action de la Société Scindée et 213 actions de la Société SPFPL MUELLER GE pour 1 action de la Société Scindée. Augmentation du capital des sociétés bénéficiaires : En rémunération de cet apport effectué à la Société SPFPL DENEU GE, la Société SPFPL DENEU GE augmentera son capital de 639.000 euros par création de 63.900 actions nouvelles, de 10 euros de valeur nominale chacune, attribuées au profit de l'ensemble des associés de la Société Scindée, pour le porter de 1.000 euros à 640.000 euros. En rémunération de cet apport effectué à la Société SPFPL MUELLER GE, la Société SPFPL MUELLER GE augmentera son capital de 639.000 euros par création de 63.900 actions nouvelles, de 10 euros de valeur nominale chacune, attribuées au profit de l'ensemble des associés de la Société Scindée, pour le porter de 1.000 euros à 640.000 euros. Montant prévu de la prime de scission : 515,50 euros pour la Société SPFPL DENEU GE et 515,50 euros pour la Société SPFPL MUELLER GE. Date du projet commun de scission : 4 novembre 2026 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante Le projet de scission a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Meaux le 6 novembre 2026 au nom des

sociétés Société de Participations Financières de Géomètres Experts Deneu-Mueller, SPFPL DENEU GE et SPFPL MUELLER GE..

